

saint-gatien



n°3

DES-BOIS



© BabXIII - CCCCF

ÉDITO

Pôle de Centralité en rétro littoral !

C'est ainsi que notre commune est désormais identifiée sur le territoire du Nord-Pays-d'Auge, auprès des différentes instances notamment celles en lien avec l'aménagement du territoire.

Cette identité a d'ailleurs été reprise afin de justifier la démarche de mise en compatibilité du PLUi pour le projet sur le golf de Saint-Gatien-des-Bois.

Pour votre information, l'enquête publique, qui a pour objectif de présenter le projet et recueillir vos observations, a eu lieu du 20 avril au 20 mai 2022.

Le commissaire enquêteur n'a reçu que très peu de doléances de la part de nos habitants, seulement cinq personnes se sont manifestées. Néanmoins pour tous, je veux encore une fois affirmer que je souhaite que toutes les inquiétudes soient levées afin que ce projet soit accueilli favorablement.

Je ne vous cache pas que les principales manifestations sont celles d'habitants de Barneville-la-Bertran (essentiellement des résidences secondaires) qui sans se déplacer ni pour connaître le projet, ni pour échanger avec le commissaire enquêteur, ont formulé leur opposition avec des questions qui trouvaient toutes leurs réponses dans le document de présentation du projet. L'intérêt général de ce projet a été suffisamment développé pour

que j'espère une suite favorable à l'enquête publique soit prononcée. À l'avenir, sachez qu'une enquête publique peut accueillir des remarques positives à l'égard d'un projet.

Puisque notre pôle de centralité est aujourd'hui reconnu, nous avons organisé la fête du bois (1^{re} édition) le 25 juin dernier qui a rencontré un franc succès. Merci à Bruno ARNOULD, conseiller municipal délégué à la forêt, qui outre avoir ouvert sa forêt, a piloté cette manifestation.

Du village exposants avec de nombreux corps de métiers du bois aux démonstrations en forêt, les nombreux visiteurs ont pu découvrir la multitude de talents.

Nous avons confié la buvette et la restauration au Comité des Fêtes et aux commerçants de Saint-Gatien-des-Bois afin que ce jour soit profitable pour leur activité.

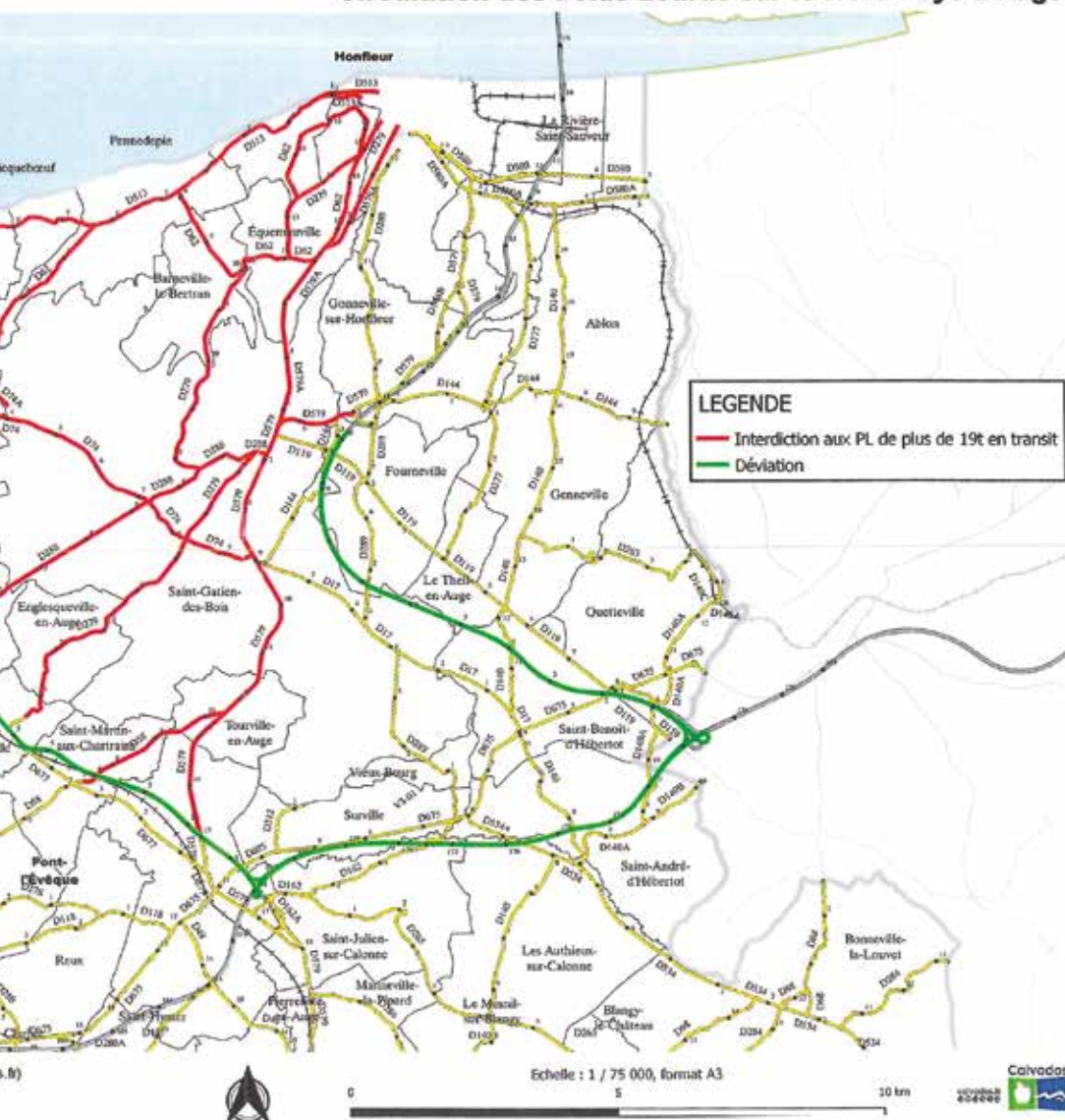
Je remercie toutes celles et tous ceux (conseillers municipaux, agents communaux, bénévoles...) qui ont permis que la fête du bois s'inscrive désormais comme une fête unique en son genre sur le territoire.

Être reconnu pôle de centralité a aussi des inconvénients qu'il faut gérer. Vous êtes nombreux régulièrement à m'interpeler sur la circulation des poids lourds, tant en centre bourg que sur les axes secondaires (routes départementales).



Fond de carte : BD Topo IGN / Source de données : Département du Calvados (www.calvados.fr)
Réalisation : MPT / DDPT / DGAAE - Février 2022

Circulation des Poids Lourds sur le Nord Pays d'Auge



J'avais demandé à M. Guillaume LERICOLAIS, sous-préfet de Lisieux, qu'une réunion de concertation avec les élus du territoire soit organisée afin d'évoquer ensemble cette problématique poids lourds plutôt que chacun prenne son arrêté et renvoie le problème à la commune voisine.

Celle-ci s'est déroulée à Saint-Gatien-des-Bois le 19 janvier dernier et a permis la mise en place d'un arrêté qui interdit tous les poids lourds de plus de 19 T (sauf livraison/desserte locale) sur l'ensemble de nos axes routiers.

Les poids lourds seront prochainement interdits !

- RD 74 (traversée centre bourg)
- RD 579 (axe Equemauville/Pont l'Evêque)
- RD 288 (chemin de la Mue)

Je suis heureux de vous annoncer cette nouvelle qui doit permettre de retrouver la sérénité et la sécurité dans notre commune (voir plan).

Nous allons renouveler le marché des produits laitiers le 3 septembre prochain. Vous pourrez ainsi retrouver des producteurs locaux avec une belle gamme de produits de qualité.

Après deux années sans voyage pour les aînés en raison de la crise sanitaire, avec les membres du CCAS, nous leur proposons cette année de visiter le Sénat. Je sais à quel point ces sorties parisiennes sont appréciées, c'est pourquoi deux cars sont réservés afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Enfin, notre école du Bois Joli doit fermer sa 5^e classe pourtant ouverte l'an dernier. À quelques élèves près, malgré 99 inscrits, nous sommes contraints de revenir au fonctionnement initial de quatre classes. Au rythme des inscriptions annuelles, la classe supplémentaire pourrait être reconduite.

Je salue notre équipe d'enseignantes qui propose entre autre un apprentissage sur la biodiversité avec de nombreux supports dont notre forêt nourricière.

Enfin, je vous souhaite de profiter de cette période estivale.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Maire,
Philippe LANGLOIS

Directeur de la publication :
Philippe LANGLOIS
Directrice de la rédaction :
Nadine Lambinet-Pelle
Rédactrice :
Véronique Gobichon
Comité de rédaction :
Sophie Deprez, Stéphanie Gille,
Valérie Le Dréau, Ihsane Roux
Ont participé à cette édition :
Josette Cariou, Bruno Arnould
Conception et réalisation:
CG-graphisme
Impression :
Imprimerie Marie
Tirage :
1 000 exemplaires
Distribution :
Ville de Saint-Gatien-des-Bois
Crédits photos :
Ville de Saint-Gatien-des-Bois sauf
mention contraire sur la photo
Remerciements :
Naïade Plante pour les photos



Sommaire

PARTAGER 5

Les projets de l'école du Bois Joli..... 5
Retour sur quelques événements
du 1^{er} trimestre 2022..... 6
Les travaux à Saint-Gatien-des-Bois ... 10

COMPRENDRE 11

Zérophyto 11
Numéros et informations utiles 12
Le plan de la commune et les chiffres
clés du 1^{er} semestre 2022..... 15

CONNAÎTRE 16

Marché de Saint-Gatien-des-Bois..... 16
Du côté de l'état civil..... 17
Ce qu'il faut savoir 18

DÉCOUVRIR 20

Retour en photos sur la fête du bois... 20

PROGRAMMER 27

Demandez le programme ! 27

SE DIVERTIR 28

Amicale des Anciens Élèves 28
L'école Viédanse..... 29
Envie de lecture 30
Les mots croisés de la ville 31



Le mur de l'école repeint sur le thème de la biodiversité



LES PROJETS DE L'ÉCOLE DU BOIS JOLI

LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE



Cette année, les enfants de l'école ont repeint le mur de l'école sur le thème de la biodiversité, ils ont effectué des tressages sur le grillage et réalisé

des objets qui ont été suspendus le long de la coursive.

Les classes ont réalisé des élevages (d'escargots pour les maternelles, de papillons pour les CP/CE1 et CE2 et de coccinelles pour les CM1/CM2).

SORTIES SCOLAIRES

- Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à des ateliers sur les insectes et l'ornithologie le 16 mai à la Maison de la Nature de Sallenelles.
- La classe de CP/CE1 a participé à des ateliers avec un intervenant (Biodiversit'up)

sur les mammifères et les oiseaux dans la forêt Saint-Gatien-des-Bois. Elle a pique-niqué le midi dans la forêt.

- Les élèves des deux classes de maternelle sont allés visiter "la dame Blanche" le 10 juin à Saint Julien de Mailloc.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Cette année, un parcours découverte, avec questionnaire, a finalisé notre travail sur le thème de la biodiversité.

Le vendredi 24 juin, les parents, accompagnés de leurs enfants, ont effectué le parcours au départ de la forêt nourricière de Saint-Gatien-des-Bois pour arriver à l'école. Les parents ont pu découvrir le mur repeint par les enfants ainsi que leurs créations et leurs exposés.



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

WEEK-END DU 26 ET 27 FÉVRIER 2022 : RALLYE DE LA CÔTE FLEURIE

Pour la première fois, à l'occasion du 51^e rallye de la Côte Fleurie, la salle des fêtes du Pôle et la commune de Saint-Gatien-des-Bois recevaient le PC course.

À cette occasion, nous avons recueilli les impressions de Johanna LEBRETON, originaire de la commune, et qui a été récompensée avec sa copilote Éléonore OUVRY, pour être arrivée première des équipages cent pour cent féminins.

Pour Johanna, le rallye est une histoire de famille, sa passion lui est venue par son oncle, son frère et ses cousins, tous pilotes de rallye. Elle y a d'ailleurs rencontré son mari (rallye de Bretagne). Sa première course en tant que pilote date de 2020 avec le rallye de Pont-Audemer.

Cette victoire, au rallye de la Côte Fleurie avait une saveur particulière pour Johanna s'agissant de son premier rallye national dont l'assistance se passait à Saint-Gatien-des-Bois, village de son enfance. Sa voiture a été sponsorisée par un des commerces de Saint-Gatien.



RETOUR SUR QUELQUES évènements DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

**DU 10 AU 13 MARS :
FESTIVAL NORMAND DE SCRABBLE
ORGANISÉ PAR LE CLUB DES 2 RIVES
À LA SALLE DES FÊTES DU PÔLE**



**1^{ER} AVRIL 2022 : REMISE DES PRIX DU
1^{ER} CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES**



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022



18 AVRIL 2022 : CHASSE AUX ŒUFS DU COMITÉ DES FÊTES

Dimanche de Pâques, les enfants étaient invités par le Comité des Fêtes à venir chercher les œufs laissés par les cloches. Félicitations à Chris, Lissandro et Mahé, les trois gagnants de cette chasse aux œufs qui sont repartis avec des chocolats offerts par la boulangerie de la commune.



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

8 mai 2022 : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS

Nos remerciements aux deux enfants qui nous ont accompagnés pour cette matinée de souvenir et merci à Albane pour les très belles gerbes.



26 mai 2022 : FOIRE À TOUT DE L'APE ÉCOLE DU BOIS JOLI



LES TRAVAUX à SAINT-GATIEN-DES-BOIS

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉCENTS SUR LA COMMUNE.

Les travaux des toilettes publiques ainsi que l'enfouissement des containers de tri se sont terminés en début d'année 2022.



Les services techniques communaux ont réalisé la classe verte au milieu de la forêt nourricière (voir parrainage semestriel n° 2).



ZÉROPHYTO

Alors que la loi interdit l'usage des pesticides chimiques depuis le 1^{er} janvier 2017 sur une grande partie des espaces ouverts au public, à Saint-Gatien-des-Bois nous avons engagé ce processus dès 2016.

Si les pesticides apportaient une simplicité pour l'entretien des espaces publics :

- Voirie et trottoirs
- Parcs et jardins
- Terrains de sport
- Cimetières

Ils exposaient l'ensemble des usagers (professionnels, services techniques) mais également la population (dont les enfants) aux risques d'intoxication.

L'impact des produits phytosanitaires sur la biodiversité est également visible avec des modifications de la flore, sur les vertébrés... mais aussi sur

la pollution de l'eau. En milieu urbain, les fuites de molécules polluantes sont plus importantes car les pulvérisations sont réalisées sur des espaces directement connectés au réseau de la circulation de l'eau tels que les caniveaux, les bordures de trottoirs et les avaloirs.

LES ADAPTATIONS À SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Après différentes tentatives de techniques alternatives :

- Désherbage avec eau chaude
- Produit de bio contrôle

Concernant le désherbage avec l'eau chaude, le nombre d'interventions était chronophage pour une efficacité moyenne.

Concernant les produits de bio contrôle (à base de substance naturelle), les interventions doivent être renouvelées fréquemment sur des jeunes plantules et mobilisaient également un temps de travail trop important.

Balayeuse et débroussailleuse sont aujourd'hui privilégiées sur la commune :

- La balayeuse est équipée de brosses métalliques permettant d'arracher les mauvaises herbes sur les bordures de trottoirs ;

- Sur les surfaces qui laissaient pousser les mauvaises herbes (trottoirs selon le revêtement), les agents techniques n'ont pas d'autres recours que l'utilisation de la débroussailleuse ;

- Concernant le cimetière, la commission dédiée, a choisi de remplacer les allées en gravillons par du sable suffisamment tassé pour circuler.

Enfin en termes de pédagogie, il faut comprendre que le retrait des pesticides nous oblige à avoir un regard nouveau vis-à-vis de l'entretien des espaces publics.





NUMÉROS ET INFORMATIONS UTILES



mairie

18 rue des Brioleurs – 02 31 65 16 27
mairie@saintgatiendesbois.fr
www.saintgatiendesbois.fr

Service Urbanisme :

secretariat@saintgatiendesbois.fr

Service État civil :

veronique@saintgatiendesbois.fr

Permanences :

Lundi : 16h00 à 19h00

Mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00

Permanences téléphoniques :

du lundi au vendredi : 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

18 rue des Brioleurs – 02 31 64 50 17
Du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

PHARMACIE Paola Patyn

1 place du Marché – 02 31 65 29 49

MAISON DE SANTÉ

14 ter rue des Brioleurs

• **Infirmières** : 02 31 64 25 20

• **Médecin** : M. Sylvio Bitker – 02 31 65 19 37

• **Rééducation (kiné)** :

M. Simon – 02 50 43 00 41

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE de Saint-Gatiens-des-Bois

2 rue des Brioleurs – 02 31 64 64 01

CABINET DENTAIRE

6 rue de la Girotière

Dr **Géraldine Brumaire** – 02 31 89 52 15

Dr **Éric Steunou** – 02 31 89 03 29

ssiad

14 bis rue des Brioleurs – 02 31 98 77 67

Courriel : siad.pa@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE

02 31 14 62 52 (permanence Honfleur)

DÉSINSECTISATION GUÊPES ET FRELON

• Appeler la mairie en cas de nid de frelons asiatiques

• JNJ Désinsectisation (Livarot)

06 21 22 51 60

CENTRE D'ACCUEIL DES MINEURS

16 chemin du Reux – 02 31 64 61 70

psc.saintgatiendesbois@gmail.com

ÉCOLE PUBLIQUE DU BOIS JOLI

Rue des Écoles – 02 31 65 18 48

ORANGE (FRANCE TÉLÉCOM)

En cas de problème sur ligne téléphonique :

Numéro pour les **professionnels** : 1013

Numéro pour les **particuliers** : 1016

enedis (ERDF)

Numéro d'accueil **dépannage** :
09 716 750 14

eau / assainissement

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Saint-Gatien-des-Bois n'a plus la compétence de la gestion technique, administrative et comptable de l'eau et l'assainissement.

C'est désormais l'entreprise **VEOLIA** qui intervient sur vos fuites avant compteurs, sur tous les problèmes liés aux réseaux de l'eau potable et de l'assainissement et établit vos factures.

Voici leurs numéros de téléphone pour **intervention ou problème de facturation** (appels non surtaxés) :

02 31 14 30 16 (en cas de fuite)
09 69 39 56 34 (relation clientèle)

Diagnostic assainissement

Le diagnostic assainissement pour les riverains vendeurs de leur maison se fait auprès de **VEOLIA CAEN** :

02 50 10 00 13 ou **02 50 53 30 70**
ou par courriel :
caen-cabn.eau-nrm@veolia.com
ou : **cabn@veoliaeau.fr**

HORAIRE messe

4^e samedi du mois à 18h30
Pour les **baptêmes** s'adresser au presbytère Sainte Catherine de Honfleur au :
02 31 89 11 83.

Pour les **mariages** envoyer un courriel à :
ndestuaire.mariage@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE municipale

37 Rue des Brioleurs – 02 31 65 16 45
Horaires du 1^{er} septembre au 30 juin :
Mercredi : 15h00 à 17h45
Vendredi : 15h00 à 18h30
Samedi : 10h30 à 11h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. VIDEAU
Prendre rdv au 02 31 81 88 00
(mairie de Honfleur)

BRIGADE GENDARMERIE TRANSPORTS AÉRIENS (BGTA)

02 31 64 00 41



**(((Suivez l'actualité
de la commune)))**

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez
le nom de votre
commune

03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez
toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR



**GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION**

Procédures d'urbanisme

- 7 déclarations d'intention d'aliéner
- 21 déclarations préalables
- 44 certificats d'urbanisme
- 12 permis de construire

Démarches d'état civil

- 147 actes pour notaires, administrés ou organismes
- 5 recensements citoyens
- 2 mariages
- 2 PACS

Vie municipale

- 132 administrés lors des permanences secrétariat
- 45 rdv avec le Maire
- 5 Conseils Municipaux
- 4 "bureaux" des Maires
- 4 Conseils Communautaires
- 35 réunions "Commissions"

Bibliothèque Municipale

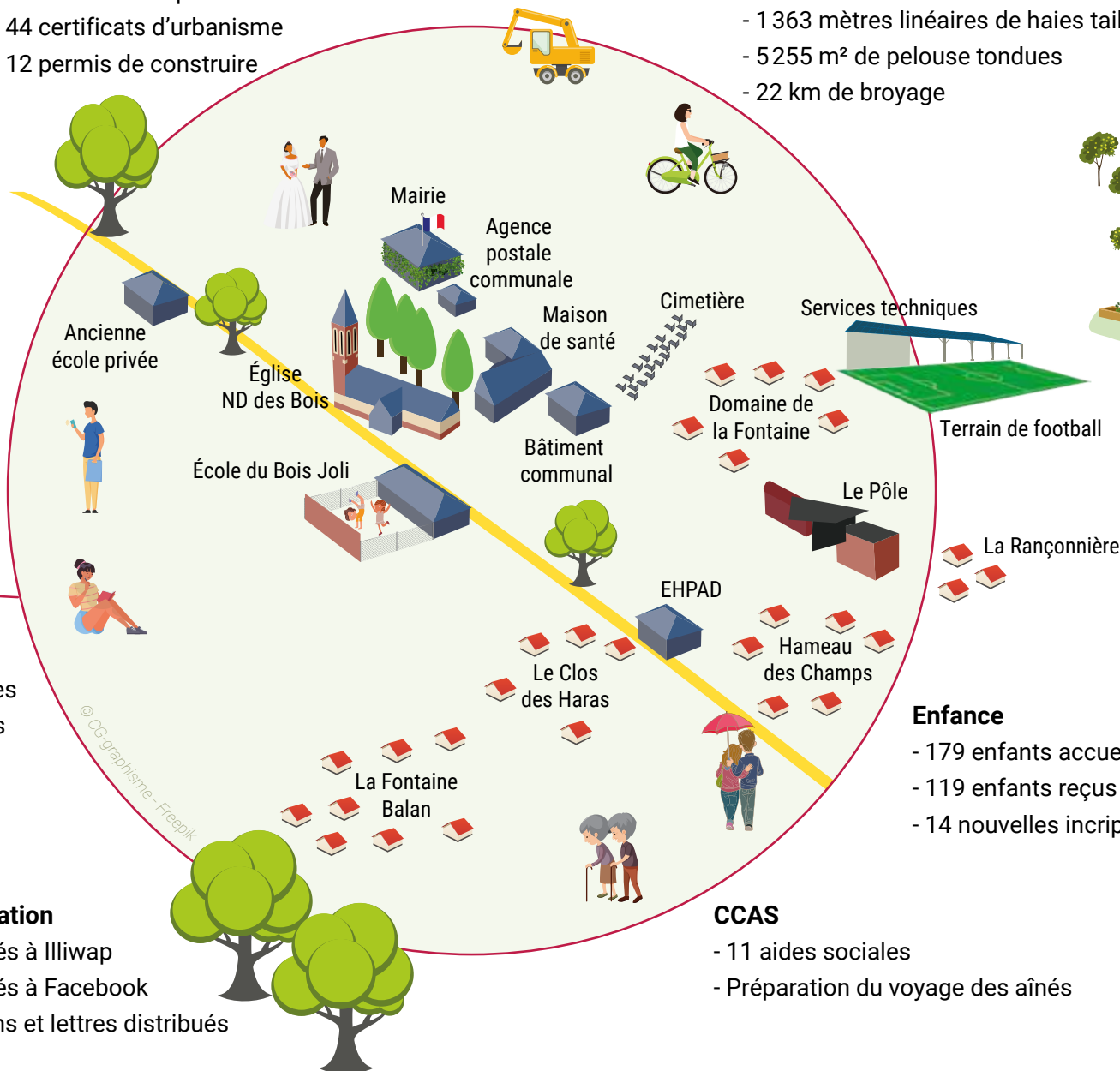
- 122 achats de livres adultes
- 32 achats de livres enfants
- 2130 livres prêtés
- 67 adhérents adultes
- 129 adhérents enfants

Communication

- 493 abonnés à Illiwap
- 531 abonnés à Facebook
- 900 bulletins et lettres distribués

Services Techniques

- 40 panneaux "Fête du Bois" posés
- 2100 fleurs plantées
- 1363 mètres linéaires de haies taillées
- 5255 m² de pelouse tondues
- 22 km de broyage



Forêt Nourricière



Enfance

- 179 enfants accueillis au Pôle
- 119 enfants reçus au périscolaire
- 14 nouvelles inscriptions à l'école

CCAS

- 11 aides sociales
- Préparation du voyage des aînés



connaître

Bienvenue au nouveau garage / station essence qui a ouvert ses portes au mois de juin à l'ancien emplacement de Ruaux Motoculture.



MARCHÉ DE SAINT-GATIEN-DES-BOIS SOUS LA HALLE TOUS LES SAMEDIS MATINS



DU CÔTÉ DE L'ÉTAT CIVIL

mariages...

**Toutes nos vœux de bonheur
aux jeunes mariés**

04 juin 2022 Céline PATEY et Hugues CROCHEMORE
18 juin 2022 Christelle KAROLAK et Jean-Marie PERINETTI
2 juillet 2022 Lauren LANGÉ et Antoine GAGNIER

naissances...

**Toutes nos félicitations
aux heureux parents**

29 décembre 2021 Augustin MARTIN
05 janvier 2022 Jules LECOUFLET
03 février 2022 Carla BREUL
26 juin 2022 Louise BUCAILLE



DÉCÈS...

**Aux familles attristées, nous présentons
nos sincères condoléances**

26 novembre 2021 Guy MARAIS
14 décembre 2021 Germaine POUGHEOL née HOUDAN
18 décembre 2021 André JACQUELIN
21 décembre 2021 Jacqueline BORÉ
23 décembre 2021 Geneviève ANDRIEU née GAGNEUX
27 décembre 2021 André GOBICHON
01 février 2022 Simonne DROUET ép. TRÉFOUEL
09 février 2022 Roland FROUDIÈRE
20 février 2022 Jeannine BOURGUIGON née BOURDON
20 février 2022 Daniel BILLARD
22 février 2022 Michèle ORRIEUX née CHARLEMAGNE
07 mars 2022 Colette HÉBERT

28 mars 2022 Monique TORCHUT née DELALANDE
29 mars 2022 Brigitte MOMMERS née VIDAUD
28 avril 2022 Laurent LEPRIEUR
30 avril 2022 François FORTÉ
01 mai 2022 Monique DELAHAYE née CHABRIDIER
09 mai 2022 Jacqueline LAILLET née COJAN
16 mai 2022 Rosette POTIER de la VARDE née HÉMERY
16 mai 2022 Jacques LANGLOIS
18 mai 2022 André ANDRIEU
20 mai 2022 Vicente ALCARAZ AGÜERO
10 juin 2022 Reginald ATTWELL
19 juin 2022 Monique GUÉGNEAU
20 juin 2022 Pierre VERRON
21 juin 2022 Christian DIDIER

BON à SAVOIR !

nuisances sonores

Par Arrêté Préfectoral du 21 novembre 2008, article 6, relatif à la lutte contre les nuisances sonores :

Tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis ;
- de 10h à 12h dimanches et jours fériés.

Déjections canines

Extrait de l'arrêté municipal en date du 9 octobre 2017 interdisant les déjections canines sur les espaces verts de la commune :

« Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ...Vu le Code pénal, ..., Vu le Code

Rural ... Vu le Code de la Santé Publique ...
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène des espaces verts de la commune de Saint-Gatien-des-Bois et d'y interdire les déjections canines ;
ARRÊTÉ

Article 1 : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène et de salubrité.

Article 2 : Les propriétaires devront se munir de sacs plastiques ou de tout autre moyen à leur convenance, afin de collecter les déjections de leurs animaux.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera passible d'amende. »

DIVAGATION DES animaux

Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques sur la voie publique est interdite. Pour l'éviter, il convient, en particulier en zone rurale, de clore correctement votre jardin et de maintenir votre portail fermé.

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'animal est civilement responsable de toutes les atteintes aux personnes et aux biens dont son animal peut être responsable.



ÉLAGAGE DE Haies

Afin d'éviter des différends entre voisins qui relèvent du Code Civil, Monsieur le Maire rappelle à tous les propriétaires et locataires de la **nécessité de tailler leurs haies pour des raisons de sécurité routière et de respect d'autrui.**

Quant à l'obligation communale, nous entretenons l'accotement, le fossé et le talus. Nous intervenons jusqu'à la crête du talus, les haies plantées en haut du talus sont du domaine privé.

ÉCOBUAGE

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts est interdit pour tous les particuliers (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Il est interdit de brûler ces derniers (végétaux secs ou humides) chez soit, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

INFORMATIONS PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pensez à la pré-demande en ligne !

Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie !

Remplissez votre pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité par voie dématérialisée, via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. (Ou via le QR code ci-contre).

Attention : la pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.



Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Vous pouvez déposer votre demande dans une autre commune, (équipée d'un dispositif de recueil) que celle où vous résidez. En revanche, **vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit**. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

Documents originaux à fournir

De nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne) ;
- Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne) ;
- Pour la CNI, un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne).



La liste des justificatifs de domicile autorisés.



Acheter un timbre fiscal en ligne.

Pour les concours et les examens (brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement secondaire...), **examens du permis de conduire** (code et conduite), **un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté.**





RETOUR EN PHOTOS SUR LA FÊTE DU BOIS

**souvenez-vous,
LE 25 juin
DERNIER**

Bruno ARNOULD, conseiller délégué à la forêt, vous a invités à mieux connaître la forêt dans le cadre de la manifestation "Les Nuits des Forêts".



LES PRÉPARATIFS



© Nalac Plante



Le village exposants



Les sonneurs et leurs cors de chasse nous ont accompagnés toute la journée.



La RESTAURATION



en FORÊT



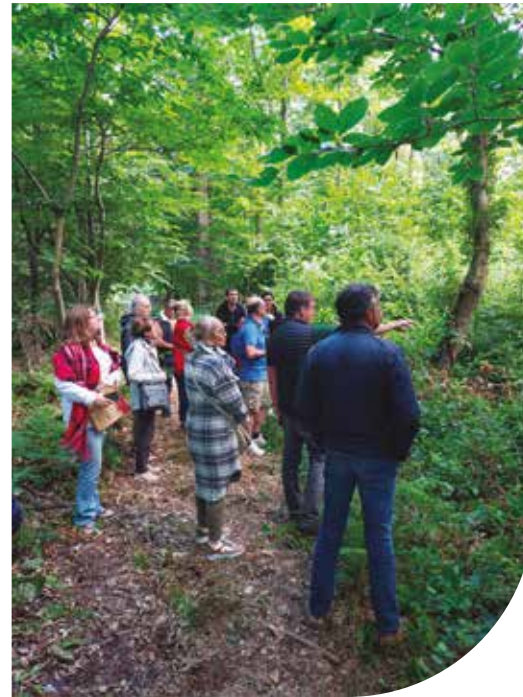
© Naiade Plante



© Naiade Plante



© Naiade Plante



© Naiade Plante



La féerie



1^{er} semestre 2022



La soirée



The SoulFul Deviants



**RENDEZ-VOUS
POUR LA
2^e ÉDITION
EN 2023**



ArTroZic



PROGRAMMER

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

2^e SEMESTRE 2022

Juillet 2022		Août 2022		Septembre 2022	
Vendredi 1 ^{er}	Remise des Prix à l'école du Bois Joli	Vendredi 5	Prix de Saint-Gatien-des-Bois – Hippodrome de Clairefontaine de Deauville	Samedi 3	2 ^e marché des produits laitiers – Place de la Grande Halle
Mercredi 13	Feu d'artifice (parvis de la mairie)	Vendredi 5 au dimanche 7	Concours CSO Horse Company	Vendredi 16	Journée de retrouvailles de l'Amicale des Anciens Élèves
Vendredi 22 au dimanche 24	Concours CSO Horse Company	Vendredi 26 au dimanche 28	Concours CSO Horse Company	Dimanche 18	Concours CSO Horse Company
				Vendredi 23	Voyage des Anciens à Paris

Octobre 2022		Novembre 2022		Décembre 2022	
Dimanche 2	Concours CSO Horse Company	Vendredi 11	Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918	Week-end du 4 et 5	Marché de Noël du Comité des Fêtes
Et du vendredi 7 au dimanche 10 octobre		Samedi 12	Foire aux Plantes et Fête de la Pomme et de la Pomme de Terre	Samedi 10	Fête de la Coquille (date susceptible de changer)
		Samedi 26	Repas des Anciens		

amicale des anciens élèves

Après 3 années difficiles marquées par le Covid et l'arrêt de nos activités, nous vous proposons de nous retrouver autour d'un bon repas au **restaurant La Briquerie à Équemauville, le vendredi 16 septembre 2022 à 12 heures.**

Programme de la journée :

- Rassemblement à 12h au restaurant La Briquerie
- Apéritif suivi d'un repas dansant
- Tombola

La participation au repas dansant est de 32 €, ouvert à tous les anciens élèves, à leur conjoint ainsi qu'à tous ceux qui veulent nous accompagner.

Pour faire partie de notre association, une cotisation de 7 € pour 2022 est à régler à l'ordre de l'Amicale des Anciens Élèves, ce qui vous permettra de participer à notre tombola (toutes les adhésions sont gagnantes).

Nous vous demandons de faire deux paiements distincts :

- Un chèque de **32 € à l'ordre de la Briquerie** pour le repas
- Un chèque de **7 € à l'ordre de l'Amicale des Anciens Élèves** pour la cotisation.

Nous vous demandons de régler la cotisation par avance pour des questions d'organisation. Merci de votre compréhension.

menu

Apéritif au choix

Terrine de St Jacques
et sa crème fouettée ciboulette

Filet de colin sauce beurre-citron

Sorbet pommes Calvados

Rôti de veau
et sa sauce normande champignons

Salade et fromages

3 boules de glace vanille, fraise, citron
avec petite crème Chantilly

Vin blanc, vin rouge, eau, café



Pour vous inscrire
et envoyer vos
chèques :

• Mme Sylvie
FURBEYRE

Présidente
de l'Amicale
335 rue de
Bonneville la Louvet
27260

LE BOIS HELLAIN
Tél. : 06 14 09 68 62

• Mme Lucette
PREVOST

Vice-présidente
de l'Amicale
53 rue des Brioleurs
14130

ST-GATIEN-DES-BOIS
Tél. : 02 31 65 17 33





© viédanse

L'école viédanse

Les cours se répartissent sur les communes de Saint-Gatien-des-Bois, Honfleur et Saint-Arnoult en fonction de la disponibilité des salles de la façon suivante :

Bénédicte DUHAMEL, professeure de danse diplômée d'état, enseigne la danse modern'jazz au sein de l'école Viédanse qui compte cette année environ **140 élèves de 4 à 55 ans**. Devant les demandes croissantes d'inscriptions, l'association a le plaisir d'accueillir Élora POPINEL une nouvelle professeure.

Viédanse organise chaque année un spectacle de Noël et un gala de fin d'année ainsi que des stages afin de faire découvrir d'autres formes de danse.

Depuis plusieurs années, Bénédicte présente ses meilleur(e)s élèves au concours de la Confédération Nationale de Danse (CND). Au cours de cette année, 10 élèves ont participé au concours régional et 6 d'entre elles ont été sélectionnées pour l'épreuve nationale, une belle reconnaissance pour Viédanse !

Le tarif de base est de **230 € par an et comprend 1 cours hebdomadaire, l'adhésion à l'association et un forfait costumes**. Pour 1 cours supplémentaire ou pour un 2^e membre de la famille, se renseigner auprès de l'association. Les cotisations sont payables en plusieurs fois.

Enfants 4-5 ans	Éveil à la danse	Mercredi 11h00-12h00	Salle Carnot Honfleur
		Mercredi 15h30-16h30	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
		Mercredi 11h00-12h00	Gymnase Saint-Arnoult
Enfants 6-7 ans	Initiation 1	Mercredi 14h30-15h30	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
		Lundi 17h00-18h00	Gymnase Saint-Arnoult
Enfants 8-9 ans	Initiation 2	Mercredi 10h00-11h00	Salle Carnot Honfleur
		Mercredi 10h00-11h00	Gymnase Saint-Arnoult
Enfants 8-10 ans	Préparation aux concours	Jeudi 17h00-18h00	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
Enfants 10-11 ans	Cours élémentaire 1	Mercredi 17h00-18h00	Salle Carnot Honfleur
Ados 12-13 ans	Cours élémentaire 2	Mercredi 18h00-19h00	Salle Carnot Honfleur
Ados 14-17 ans	Cours intermédiaire	Vendredi 18h00-19h15	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
Ados et adultes	Cours intermédiaire avec barre classique	Jeudi 18h15-19h30	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
Ados et adultes	Dancehall Maxime BOUTRON	Lundi 19h45-21h00	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
Adultes	Cours débutant	Jeudi 19h30-20h30	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois
Adultes	Cours intermédiaire	Vendredi 19h15-20h30	Salle des Associations du Pôle Saint-Gatien-des-Bois

Inscriptions et renseignements : Bénédicte
06 99 95 12 12 ou associationviédanse@gmail.com





envie DE LECTURE

Ce que nous propose Josette Cariou, notre bibliothécaire :
Deux livres à lire cet été sur un banc...

LIVRE ENFANT

"Mary Lou long cou"

De Jessica LISSE
Édition P'tit Glénat

Une histoire poétique qui célèbre avec optimisme
et fraîcheur l'art de la différence.

LIVRE ADULTE

"La vérité du terrain", récit d'un reporter de guerre

De Régis SOMMIER
Documentaire
Éditions Bouquins



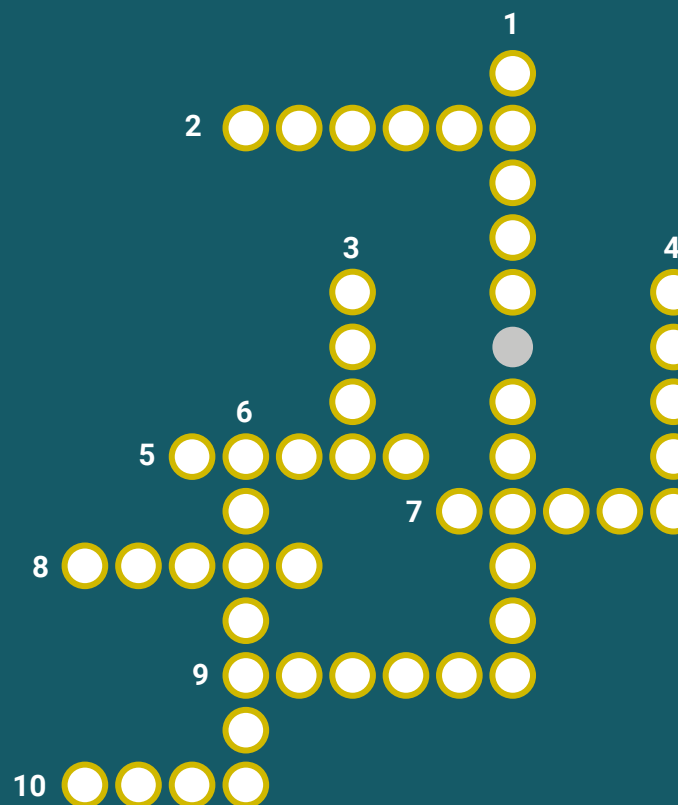
*Mary
Lou a un si long
cou qu'elle ne fait rien
comme tout le monde !
Vivre la tête à plusieurs
mètres du sol n'est pas
une mince affaire. Com-
ment faire la bise ? se
faire des amis ?*

LES MOTS CROISÉS LE BOIS ET SA FILIÈRE

Définitions

- 1 – Je suis utile à la mesure
- 2 – Je vous transporte
- 3 – Je suis une unité de mesure
- 4 – Je suis dépourvu de bras
- 5 – Je suis le poumon de Saint-Gatien-des-Bois
- 6 – Je marque mon passage
- 7 – Je peux être un œil de perdrix
- 8 – Je nourris les animaux
- 9 – Je protège mon hôte
- 10 – Je circule au printemps

Résultats dans le numéro
du 2^e semestre 2022



N'hésitez pas à partager vos réponses :
mairie@saintgatiendesbois.fr

RÉSULTATS DU N° PRÉCÉDENT

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1 – MONTALOUVEAU | 5 – PLAIN CHENE |
| 2 – VERT BUISSON | 6 – LIEU A THAN |
| 3 – VAL DE L AIR | 7 – RANCONNIERE |
| 4 – TROU DE BOMBE | 8 – GRISERIE |



Mairie de Saint-Gatien-des-Bois

18, rue des Brioleurs
14130 Saint-Gatien-des-Bois
+33 2 31 65 16 27
mairie@saintgatiendesbois.fr
www.saintgatiendesbois.fr